



**Programme des
Nations Unies pour
l'environnement**



Distr.
Restreinte

UNEP/OzL.Pro/ExCom/44/47
1^{er} novembre 2004

FRANÇAIS
ORIGINAL: ANGLAIS

COMITÉ EXÉCUTIF
DU FONDS MULTILATÉRAL AUX FINS
D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTRÉAL
Quarante-quatrième réunion
Prague, 29 novembre – 3 décembre 2004

PROPOSITION DE PROJET : MOZAMBIQUE

Ce document comprend les observations et les recommandations du Secrétariat du Fonds sur la proposition de projet suivante :

Réfrigération

- Mise en œuvre du plan de gestion des frigorigènes : assistance technique France
dans le secteur de l'entretien de l'équipement de réfrigération

**FICHE D'ÉVALUATION DE PROJET – PROJETS NON PLURIANNUELS
MOZAMBIQUE**

TITRES DES PROJETS**AGENCE BILATÉRALE/AGENCE D'EXÉCUTION**

a) Mise en œuvre du plan de gestion des frigorigènes : assistance technique dans le secteur de l'entretien de l'équipement de réfrigération	France
---	--------

ORGANISME NATIONAL DE COORDINATION	Direction nationale de l'évaluation des incidences environnementales (DNAIA)
---	--

**DERNIÈRES DONNÉES DÉCLARÉES SUR LA CONSOMMATION DES SAO À ÉLIMINER GRÂCE AU PROJET
A : DONNÉES RELATIVES À L'ARTICLE 7 (tonnes PAO, 2003, en date d'octobre 2004)**

CFC du groupe I de l'annexe A	1,7		
-------------------------------	-----	--	--

B : DONNÉES SECTORIELLES DU PROGRAMME DE PAYS (TONNES PAO, 2003, EN DATE D'OCTOBRE 2004)

Nom de la SAO	Sous-secteur/quantité	Sous-secteur/quantité	Sous-secteur/quantité	Sous-secteur/quantité
CFC	Entretien – réfrigération 1,7			

Consommation restante de CFC admissible au financement (tonnes PAO)	11,30
--	-------

AFFECTATIONS DANS LES PLANS D'ACTIVITÉS DE L'ANNÉE EN COURS		Financement – millions \$US	Élimination – tonnes PAO
		a)	127 000

TITRE DU PROJET :	a)
Consommation de SAO par l'entreprise (tonnes PAO) :	9,9
SAO à éliminer (tonnes PAO) :	*
SAO à introduire (tonnes PAO) :	S.o.
Durée du projet (mois) :	36
Montant initial demandé (\$US) :	112 000
Coût final du projet :	
Coûts différentiels d'investissement (\$US)	
Imprévus (10 %) (\$US)	
Coûts différentiels d'exploitation (\$US)	
Coût total du projet	104 512
Participation locale au capital (%) :	100
Élément d'exportation (%) :	0
Subvention demandée (\$US) :	104 512
Rapport coût-efficacité (\$US/kg) :	S.o.
Coûts d'appui à l'agence d'exécution (\$US) :	13 587
Coût total du projet pour le Fonds multilatéral (\$US) :	118 099
Financement de contrepartie confirmé (O/N) :	S.o.
Échéances de surveillance incluses (O/N) :	0

RECOMMANDATION DU SECRÉTARIAT*	Approbation générale au niveau de financement indiqué ci-dessus
---------------------------------------	---

* Pour la conformité aux objectifs du Protocole de Montréal pour 2005 et 2007 (valeur de référence pour le CFC : 18,2 tonnes PAO)

DESCRIPTION DU PROJET

1. La consommation totale de CFC au Mozambique en 2003 a été évaluée à 1,7 tonne PAO, utilisée pour l'entretien des systèmes de réfrigération. La valeur de référence du CFC en Mozambique est de 18,2 tonnes PAO.
2. Une étude menée dans le cadre de la mise à jour du plan de gestion des frigorigènes au Mozambique révèle que presque toute la consommation de CFC est destinée à l'entretien de réfrigérateurs et de congélateurs domestiques (environ 50 000 appareils), de systèmes de réfrigération commerciaux (5 000 systèmes) et de climatiseurs d'automobile (1 500 appareils). Environ 75 pour cent du secteur de la réfrigération utilise des frigorigènes sans CFC. Il y a encore quelques systèmes de réfrigération à base de CFC vendus au pays.
3. Le secteur de l'entretien de l'équipement de réfrigération regroupe plusieurs ateliers de petite et de moyenne taille qui entretiennent tous les types d'équipement de réfrigération utilisés. Il n'y a que quelques techniciens compétents et une seule école reconnue qui offre des cours de réfrigération et de climatisation.
4. Les prix actuels des frigorigènes au kilogramme sont de 4,30 \$US pour le CFC-12, 10,80 \$US pour le HFC-134a et 4,80 \$US pour le HCFC-22.

Règlements concernant les SAO

5. Les règlements concernant les SAO ont été élaborés et acheminés au conseil des ministres pour approbation. Les règlements prévoient, entre autre choses, le contrôle des importations et des exportations de SAO; l'obligation pour tous les utilisateurs de SAO d'obtenir un permis; la communication régulière de données par les utilisateurs sur les quantités de SAO utilisées, vendues importées et/ou exportées; et la récupération et le recyclage obligatoires des CFC. Le Bureau de l'ozone estime que les règlements concernant les SAO devraient être approuvés en 2004.

Plan de gestion des frigorigènes

6. Le plan de gestion des frigorigènes de la Mozambique a été approuvé à la 26^e réunion du Comité exécutif comme projet bilatéral de l'Allemagne. Le plan de gestion des frigorigènes a été élaboré comme projet national/régional regroupant 14 pays du sud et de l'est de l'Afrique. Les activités prévues au plan de gestion des frigorigènes portaient sur les mesures législatives et les politiques, la formation de techniciens d'entretien de l'équipement de réfrigération et la formation des agents de douane.
7. La formation des agents de douane a eu lieu dans le cadre du programme de formation régional; 4 agents de douane et l'administrateur du Bureau de l'ozone du Mozambique ont reçu une formation de formateurs, et 14 autres agents ont aussi été formés. La formation sur les SAO fait actuellement partie du programme régulier de formation des agents de douane.
8. Trois techniciens en réfrigération ont reçu une formation en Allemagne sur les bonnes techniques d'entretien de l'équipement de réfrigération. Le centre de formation du Mozambique

a reçu les outils et l'équipement nécessaires pour offrir des cours de formation à d'autres techniciens en réfrigération. Les formateurs ont présenté un cours de formation pour 20 techniciens en septembre 2004 dans le cadre du plan de gestion des frigorigènes.

9. Trois ateliers de formation en récupération et recyclage ont été offerts dans le cadre du sous-projet de récupération et de recyclage (approuvé à la 22^e réunion du Comité exécutif et mis en œuvre par le PNUD) pour la formation de 100 techniciens en chef. Vingt-six appareils de récupération et 3 appareils de recyclage ont été distribués à des ateliers d'entretien. Les quantités de CFC-12 récupérées ont été infimes.

Mise à jour du plan de gestion des frigorigènes

10. La proposition de mise à jour du plan de gestion des frigorigènes comprend une demande d'assistance pour la mise au point et l'approbation des règlements concernant les SAO (7 500 \$US); des programmes de formation complémentaires pour les agents de douane (32 250 \$US) et les techniciens d'entretien de l'équipement de réfrigération (53 750 \$US); de l'assistance pour redémarrer le programme de récupération et de recyclage déjà approuvé (10 000 \$US) et de l'assistance pour la surveillance (8 500 \$US).

11. La proposition de projet de mise à jour du plan de gestion des frigorigènes de la Mozambique est accompagnée d'une lettre officielle du gouvernement de la Mozambique, signée par le directeur national du ministère de l'Évaluation des incidences environnementales, attestant de l'engagement du gouvernement à réduire la consommation de CFC d'au moins 50 pour cent d'ici 2005 et de 85 pour cent d'ici 2007, sans autre demande de financement.

OBSERVATIONS ET RECOMMANDATIONS DU SECRÉTARIAT

OBSERVATIONS

12. Le Secrétariat prend note que la proposition de projet est présentée en vertu des clauses conditionnelles de la décision 31/48 et des décisions subséquentes du Comité exécutif concernant les propositions de plan de gestion des frigorigènes, y compris le niveau de financement demandé.

13. La consommation de 1,7 tonnes PAO de CFC au Mozambique en 2003 représente 16,5 tonnes PAO de moins que sa consommation de référence pour le CFC (c.-à-d. 18,2 tonnes PAO). Le Secrétariat a demandé des explications sur la façon dont la réduction de la consommation de CFC avait été réalisée, compte tenu que les règlements concernant les SAO ont été élaborés mais n'ont été ni adoptés ni mis en vigueur; le programme de formation des techniciens d'entretien de l'équipement de réfrigération approuvé dans le plan de gestion des frigorigènes original n'a eu lieu qu'en septembre 2004; 14 agents de douane seulement ont été formés; et les quantités de CFC récupérées/recyclées/réutilisées dans le cadre du programme original de récupération et de recyclage ont été infimes.

14. Le gouvernement de l'Allemagne a répondu en précisant que le remplacement de l'équipement de réfrigération à base de CFC par de l'équipement de réfrigération sans CFC au

Mozambique est attribuable, en grande partie, à la croissance économique d'après-guerre. La population préfère acheter du nouvel équipement sans CFC que de l'équipement usagé à base de CFC car les offres d'acheter de l'équipement à tempérament sont abondantes. De plus, comme le Mozambique dépend de l'Afrique du Sud pour plusieurs produits manufacturés, le marché a fait la transition aux produits sans SAO car l'équipement de réfrigération fabriqué en Afrique du Sud ne contient pas de CFC.

15. Le Secrétariat a demandé des renseignements supplémentaires sur l'état des 26 appareils de récupération et des 3 appareils de recyclage distribués dans le cadre du programme de récupération et de recyclage original. Le Secrétariat s'est fait répondre que le Bureau de l'ozone ne possédait pas d'information sur l'équipement distribué. L'étude menée dans le cadre de la préparation de la mise à jour du plan de gestion des frigorigènes a permis de découvrir que certains ateliers d'entretien qui avaient reçu un appareil de récupération ne les utilisaient pas souvent. Le Bureau de l'ozone essaie actuellement d'identifier les ateliers bénéficiaires.

16. Le Secrétariat a pris note qu'une des activités proposées dans la mise à jour du plan de gestion des frigorigènes consiste à former les techniciens en adaptation de l'équipement de réfrigération. Compte tenu du faible nombre d'appareils qui pourraient être techniquement et économiquement viables pour l'adaptation et de l'échelle des prix actuels des frigorigènes à base de CFC et sans CFC, la viabilité à long terme d'un programme d'adaptation est peu probable. À cet égard, le gouvernement de l'Allemagne a indiqué que le programme de formation des techniciens d'entretien était considéré comme une activité importante, ayant pour but d'améliorer et d'harmoniser les compétences et les connaissances des techniciens. La formation ne porte pas uniquement sur l'adaptation mais aussi sur les bonnes pratiques en entretien. Elle permettra en outre de fournir des outils aux petits ateliers.

17. Se fondant sur les résultats à ce jour des programmes de récupération et de recyclage (c.-à-d. des quantités de CFC récupérés beaucoup plus faibles que prévues à l'origine) et le nombre limité d'utilisateurs qui pourraient profiter du petit programme d'encouragement que propose la mise à jour du plan de gestion des frigorigènes, le Secrétariat a suggéré que le gouvernement de l'Allemagne examine les mérites de réunir toutes les activités dans un même budget (105 000 \$US) destiné à offrir de la formation et de l'équipement/outils d'entretien (comme par exemple de l'équipement auxiliaire pour les appareils de récupération/recyclage achetés dans le cadre du plan de gestion des frigorigènes original, de l'équipement de brasage, des pompes à vide, des détecteurs de fuite et autres outils de base) qui seraient choisis selon les besoins recensés lors de la mise en œuvre du projet. Le gouvernement de l'Allemagne a décidé de suivre cette approche.

Changement d'agence bilatérale

18. Après la fin des discussions sur le projet entre l'Allemagne et le Secrétariat, le gouvernement de l'Allemagne a envoyé une communication officielle indiquant que la France serait l'agence bilatérale qui assurerait la mise en œuvre du projet de mise à jour du plan de gestion des frigorigènes. Ce changement s'explique par le fait que l'Allemagne a utilisé le niveau maximum de financement bilatéral auquel elle avait droit pour la période 2003-2005.

19. Le Secrétariat a aussi reçu une lettre du gouvernement de la France proposant officiellement à nouveau la proposition de mise à jour du plan de gestion des frigorigènes et une lettre du Mozambique signifiant son accord concernant le changement d'agence bilatérale.

RECOMMANDATION

20. Le Secrétariat du Fonds recommande l'approbation générale du projet et des coûts d'appui connexes au niveau de financement indiqué dans le tableau ci-dessous, étant entendu que :

- a) Le gouvernement de la Mozambique profitera de la souplesse nécessaire dans l'utilisation des ressources disponibles pour la mise à jour du plan de gestion des frigorigènes pour répondre à des besoins particuliers qui pourraient se manifester pendant la mise en œuvre du projet.
- b) Le projet sera mis en œuvre par étapes, dans la mesure du possible, afin que les ressources puissent être réaffectées à d'autres activités, comme par exemple une formation supplémentaire ou l'achat d'outils d'entretien, si les résultats proposés ne sont pas atteints.
- c) Le gouvernement de la France assurera une surveillance adéquate tout au long de la mise en œuvre du projet.

	Titre du projet	Financement du projet (\$US)	Coûts d'appui (\$US)	Agence d'exécution
a)	Mise en œuvre du plan de gestion des frigorigènes : assistance technique dans le secteur de l'entretien de l'équipement de réfrigération	104 512	13 587	France
